

## PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an **deux mil vingt et un**, le **huit** du mois d'**avril**, le Conseil communautaire de COMBRAILLES SIOULE ET MORGE, dument convoqué, s'est réuni en session **ordinaire** à la **salle polyvalente** située à **Manzat**, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Président,

**Date de convocation : 2 avril 2021**

### **Présents :**

**Membres Titulaires :** MM. & Mme BALLY Franck, BARÉ Michaël, BISCARAT Catherine, BLANC Sébastien, BOULEAU Bernard, CANUTO Stéphane, CAUDRELIER-PEYNET Valérie, CHAMPOUX Nathalie, CHARBONNEL Pascal, COUCHARD Olivier, CRISPYN Guillaume, DA SILVA José, DA SILVA Sidonio, DESGEORGES Céline, DOSTREVIE Corinne, ESPAGNOL Alain, FABRE Jean-Louis, FRADIER Alain, GALTIER Jean-Michel, GARRACHON Annie, GAY Laetitia, GEORGES Denis, GRIVOTTE Jean-Michel, GUILLOT Sébastien, LANGUILLE André, LEFOUR Maryse, LESCURE Bernard, MANUBY Didier, MARTIN Roland, MEGE Isabelle, MUSELIER Jean-Pierre, PERRIN Julien, PIEUCHOT-MONNET Chantal, POUZADOUX Jean-Paul, RAFFIER Christian, RAYNAUD Dominique, ROGUET François, ROUGIER Laetitia, SCHIETTEKATTE Charles, SOULIER Gérard, VENEULT Gérard.

**Procurations :** M. GENDRE Martial à M. ROGUET François, M. BONNET Grégory à M. GUILLOT Sébastien, M. ANTUNES Fernand à M. MANUBY Didier et Mme PERRET Delphine à M. POUZADOUX Jean-Paul.

**Absents/excusés :** Mme VIALANEIX Michèle et M. PORTEFAIX Christian.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Nombre de membre en exercice : 47**

**Nombre de personnes présentes : 41**

**Nombre de suffrages exprimés : 45 dont 4 procurations**

Il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, **Mme Corinne DOSTREVIE** est désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

### **Approbation du compte rendu du Conseil communautaire précédent**

Le compte-rendu du Conseil du 18 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

### **Compte-rendu des délégations du Président**

✓ **DECISION DU PRESIDENT N°2021-057-VERIFICATION PERIODIQUE REGLEMENTAIRE ML - PONT BASCULE COMBONDE – PRECIA MOLEN**

La Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge accepte la proposition de l'entreprise PRECIA MOLEN sise rue 14 Rue Renaux – 63 800 COURNON D'AUVERGNE, pour effectuer la vérification périodique réglementaire métrologie légale pour le pont bascule de Combronde d'un montant de 1 020,00 € HT soit **1 224,00 € TTC**.

✓ **DECISION DU PRESIDENT N°2021-058-DEPOSE DE POTEAUX ET CABLE BASSE TENSION – PARC D'ACTIVITES DES VOLCANS – SERANGE**

La communauté de communes accepte le devis de l'entreprise SERANGE - rue de Gourdon – 63 780 ST GEORGES DE MONS, pour la réalisation des travaux de clôture des bassins d'eau pluviale où il convient de déposer 4 poteaux béton ainsi que les portées de câble aérien basse tension qu'ils supportent, pour un montant de 1 680 € HT soit **2 016 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-059-SUIVI FAUNE FLORE - PARC DE L'AIZE – CERA ENVIRONNEMENT

La communauté de communes accepte le devis de CERA Environnement – 5, rue Emile DUCLAUX – Biopole Clermont-Limagne – 63 360 SAINT-BEAUZIRE, dans le cadre du suivi de la faune et la flore du Parc de l'Aize pour un montant de 9 850 € HT soit **11 820 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-060-ACHAT DE MATERIEL DE CUISINE– RESTAURANT SCOLAIRE LOUBEYRAT – SOLUTION PRO

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge accepte la proposition de l'entreprise SOLUTION PRO, 16 rue Pierre et Marie Curie – 63 360 GERZAT, pour acheter du matériel de cuisine pour les agents du restaurant scolaire de Loubeyrat, d'un montant de 594.80 € HT soit **713.76 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-061-ACHAT ET REMPLACEMENT DE MIXER PLONGEANT DITO SAMA – RESTAURANT SCOLAIRE LOUBEYRAT – SOLUTION PRO

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge accepte la proposition de l'entreprise SOLUTION PRO, 16 rue Pierre et Marie Curie – 63 360 GERZAT, pour acheter et remplacer le mixer plongeant Dito Sama, qui est compatible avec les accessoires de l'ancien du restaurant scolaire de Loubeyrat, d'un montant de 675,00 € HT soit **810,00 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-062-AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE - CREATION D'UN POLE ENFANCE JEUNESSE A POUZOL – ACA ARCHITECTE

La communauté de communes accepte le forfait définitif de rémunération de la Maitrise d'œuvre suite aux chiffrages APS, défini par ACA Architectes & Associés, 41, Avenue Albert Et Elisabeth, 63 000 Clermont-Ferrand, selon les conditions fixées à l'article 4.1b du CCP :

$$F = Fp \times (0,30 + 0,70 C/Co)$$

F : forfait définitif

Fp : forfait provisoire de rémunération

C : montant du coût prévisionnel des travaux (stade APS)

Co : montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux

Compte tenu de la nouvelle estimation du montant des travaux au stade APS établi à 88 756,77 € HT, le forfait définitif de rémunération est donc :

$$F = 13\,387,50 * (0,30 + 0,70 \times 190\,000/105\,000) = \mathbf{20\,973,75 \text{ € HT soit } 25\,168,50 \text{ € TTC}}$$

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-063-PARC DE L'AIZE – ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

La communauté de communes accepte les devis de M. BOULAIS – le bourg – 63 440 SAINT-HILAIRE LA CROIX, pour l'entretien des espaces verts du Parc de l'Aize à Combronde :

-Devis n°021/014 pour un montant de 14 526 € HT soit **17 431,20 € TTC**,

-Devis n°021/015 pour un montant de 816 € HT soit **979,20 € TTC**.

✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-064-AMENAGEMENT ACCES EHPAD – EHPAD LES ANCIZES – GEOVAL

La Communauté de Communes Combrailles, Sioule et Morge accepte la proposition de la société GEOVAL, 38 rue de Sarliève – 63808 COURNON CEDEX pour la maîtrise d'œuvre concernant l'accès à l'Ehpad Les Ancizes-Comps.

La maîtrise d'œuvre de ce projet s'élève à 8 684,00 € HT et se décompose comme suit :

- Etude de projet – 30 % du montant global : 2 605,20 € HT
- Dossier de consultation – 10 % du montant global : 868,40 € HT
- Assistance pour la passation des Contrats de Travaux – 10 % du montant global : 868,40 € HT

- Direction de l'Exécution des contrats de Travaux – 45 % du montant global : 3 907,80 € HT
  - Assistance aux Opérations de Réception – 5 % du montant global : 434,20 € HT
- ✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-065-FABRICATION ET MISE EN PLACE DE PLAQUES DE FERMETURE DU TOBOGGAN – PISCINE ST GEORGES DE MONS - ETP EUREKA
- La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge accepte la proposition de l'entreprise EUREKA, 2 Bd de l'Industrie – ZI Nord – 41 100 VENDOME, pour fabriquer et installer des plaques de fermeture du toboggan aquatique sur le site du Centre Aquatique Intercommunal de St Georges de Mons d'un montant de 688.35 € HT soit **826.02 € TTC.**
- ✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-066-FOURNITURE ET POSE DE BORNES ANTI STATIONNEMENT – GOUR DE TAZENAT - SENEZE-CHARRIOT PAYSAGE
- La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge approuve la proposition de l'entreprise SENEZE CHARIOT PAYSAGE – Lieudit Veneix – 63500 SAUVAGNAT STE MARTHE pour la fourniture et la pose de bornes anti-stationnement supplémentaires aux abords du Gour de Tazenat, sur la commune de Charbonnières-les-Vieilles d'un montant de 1 957.50 € HT soit **2 349.00 € TTC.**
- ✓ DECISION DU PRESIDENT N°2021-067-DEBROUSSAILLAGE – ZAC DE QUEUILLE - SAUVARIE ENVIRONNEMENT
- La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge approuve la proposition de l'entreprise SARL SAUVARIE ENVIRONNEMENT – Route de Pulvérières – 63230 CHAPDES BEAUFORT pour la réalisation des travaux de broyages préalablement au démarrage des travaux d'aménagement du Parc Photovoltaïque sur la ZAC de Queuille, d'un montant de 5 040,00 € HT soit **6 048,00 € TTC.**

### Compte-rendu des délégations du Président – Décisions relatives aux emplois non permanents

ARH2021162	Ar création poste saisonnier du 23 au 25/03/21-ALSH-4 heures	ENF. JEUNESSE	Par délégation	SAIS2021/043
ARH2021164	Ar création poste saisonnier du 22/03 au 09/04/21-ALSH-30 heures	ENF. JEUNESSE	Par délégation	SAIS2021/045
ARH2021166	Ar création poste saisonnier du 29/03 au 02/04/21-ALSH-36 heures	ENF. JEUNESSE	Par délégation	SAIS2021/046
ARH2021173	Ar création poste saisonnier du 01 au 09/04/21-ALSH-10 heures	ENF. JEUNESSE	Par délégation	SAIS2021/048
ARH2021174	Ar création poste saisonnier du 01 au 09/04/21-ALSH-7 heures	ENF. JEUNESSE	Par délégation	SAIS2021/049
ARH2021175	Ar création poste saisonnier du 01 au 30/04/21-5/35è	RESTAU COLLECTIVE	Par délégation	SAIS2021/047

### Ajout de points à l'ordre du jour

Sans objet.

### Principales décisions du Conseil d'Administration du CIAS (pour information)

#### 1 EHPAD

##### ➤ Crise sanitaire :

##### Vaccination : prévision

Les résidents testés positifs à la COVID 19, au mois de décembre 2020, peuvent désormais prétendre à la vaccination. Les résidents recevront leur première injection le 14 avril 2021.

## 2 PÔLE MAINTIEN À DOMICILE

### ➤ Actualité du Pôle maintien à domicile :

#### Crise sanitaire :

Depuis mi-mars, un bénéficiaire a été testé positif à la COVID-19. Le service a mis en place un suivi et une équipe COVID pendant 15 jours. Le SAAD effectue un suivi des agents et bénéficiaires pour chaque situation. Les agents ont été testés négatifs.

Des agents ont été testés car ils étaient cas contact cadre familial et donc isolés pendant 7 jours : résultats négatifs.

#### Vaccinations CIAS :

Pour les EHPAD : la vaccination pour les agents concernent uniquement les plus de 50 ans ou à risques.

Pour les résidents : 15 refus ou contre-indication, 25 en attente de vaccination (ont eu la Covid).

<u>SERVICES</u>	Nombre d'agents vaccinés 1ere injection plus de 50 ans	Nombre d'agents vaccinés 1ere injection moins de 50 ans	Nombre d'agents vaccinés	Nombre d'agents vaccinés 2ème injection	Nombre d'agents inscrits/ en attente	Nombre de bénéficiaires vaccinés journées de vaccination (SAAD, portage de repas)	Résidents vaccinés 1 ère injection	Résidents vaccinés 2 <sup>ème</sup> injection
TOTAL EHPAD	7/11	7	14	14			63/102	61/102
TOTAL MAINTIEN A DOMICILE	18/33	10/27	28/60	0	0/32	50		

#### Journées ponctuelles de Vaccination sur le territoire Combrailles, Sioule et Morge (sites des Ancizes-Comps et de Combronde :

Les journées ponctuelles de vaccination se sont déroulées sur les communes des Ancizes-Comps (1<sup>er</sup> et 2 Avril) et de Combronde (6 et 7 Avril). Elles sont portées par le Syndicat Mixte d'Aménagement des Combrailles (SMADC) en coordination avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le CIAS de la communauté de communes *Combrailles, Sioule et Morge*. Le vaccin employé est celui du laboratoire Moderna.

Les centres ont rapidement été mis en place de par la réactivité des différents services en collaboration avec les élus du territoire. Les inscriptions ont été ouvertes, au plus vite, suite à la campagne de communication mise en place par la collectivité et relayée par les mairies des communes.

#### Organisation :

Tout au long de cette campagne de vaccination, les agents du CIAS ont été chargées, en collaboration avec la coordinatrice santé du SMADC, d'organiser, centraliser et coordonner les inscriptions en direct et/ou transmises par les mairies. L'ensemble des personnes ont été contactées par le service afin de confirmer les rendez-vous.

Les élus, bénévoles, agents communaux et intercommunaux ont été en charges d'accueillir et assurer l'organisation sur place. Une équipe médicale composée de médecins et d'infirmières principalement du territoire ont assuré la vaccination durant les 4 journées.

En premier lieu, la campagne de vaccination était destinée aux personnes prioritaires âgées de 75 ans et plus, aux 70-74 ans et aux personnes ayant une ou des pathologies à risques (sur certificat médical) en priorisant les personnes du territoire.

A ce jour, plus de 700 personnes ont été vaccinées, 80 % résident sur le territoire intercommunal et 20 % résident sur des communes extérieures. Une liste complémentaire a été créée et alimentée, tout au long de la campagne, afin de pouvoir être réactif suite aux annulations, désistements et absences. Lors d'annulation à la dernière minute et sans disponibilité immédiate des personnes, le personnel médical sur place et agents ont pu bénéficier de doses.

Le CIAS remercie les élus, bénévoles, professionnels de santé, les agents municipaux et intercommunaux qui ont contribué activement à la réussite de cette campagne de vaccination de par leur participation, leur implication et leur investissement.

## FINANCES

### D202104001 Compte de gestion 2020 – Budget Général de la Communauté de Communes

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	7 630 617,28	11 827 277,63	19 457 894,91
Titres de recette émis (b)	4 308 946,19	11 368 396,06	15 677 342,25
Réductions de titres (c)	65 125,92	109 912,24	175 038,16
Recettes nettes (d = b - c)	4 243 820,27	11 258 483,82	15 502 304,09
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	7 630 617,28	11 827 277,63	19 457 894,91
Mandats émis (f)	3 472 275,45	10 659 461,92	14 131 737,37
Annulations de mandats (g)		241 229,90	241 229,90
Depenses nettes (h = f - g)	3 472 275,45	10 418 232,02	13 890 507,47
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	771 544,82	840 251,80	1 611 796,62
(h - d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	-1 679 924,83		771 544,82	77 827,19	-830 552,82
Fonctionnement	1 911 338,43	1 283 897,79	840 251,80	-11 142,89	1 456 549,55
<b>TOTAL I</b>	<b>231 413,60</b>	<b>1 283 897,79</b>	<b>1 611 796,62</b>	<b>66 684,30</b>	<b>625 996,73</b>

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Général de la Communauté de Communes,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

## D202104002 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Cinéma La Viouze

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2019	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RESULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
CINE INTERCO LA VIOUZE					
CCCEM					
Investissement	-1 923,98		548,71		-1 375,27
Fonctionnement	1 923,98	1 923,98	1 641,84		1 641,84
<b>Sous-Total</b>		<b>1 923,98</b>	<b>2 190,55</b>		<b>266,57</b>
<b>TOTAL II</b>		<b>1 923,98</b>	<b>2 190,55</b>		<b>266,57</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>		<b>1 923,98</b>	<b>2 190,55</b>		<b>266,57</b>

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Cinéma La Viouze,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

### D202104003      Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Activités culturelles

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	252 381,05	791 991,56	1 044 372,61
Titres de recette émis (b)	130 842,43	738 382,91	869 225,34
Réductions de titres (c)		38 481,80	38 481,80
Recettes nettes (d = b - c)	130 842,43	699 901,11	830 743,54
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	252 381,05	791 991,56	1 044 372,61
Mandats émis (f)	121 482,95	656 213,38	777 696,33
Annulations de mandats (g)		52 316,88	52 316,88
Depenses nettes (h = f - g)	121 482,95	603 896,50	725 379,45
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	9 359,48	96 004,61	105 364,09
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Activités culturelles,

- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104004 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Equipements sportifs**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	842 149,42	1 078 881,91	1 921 031,33
Titres de recette émis (b)	579 444,76	1 032 410,06	1 611 854,82
Réductions de titres (c)		6 941,70	6 941,70
Recettes nettes (d = b - c)	579 444,76	1 025 468,36	1 604 913,12
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	842 149,42	1 078 881,91	1 921 031,33
Mandats émis (f)	551 999,45	982 134,84	1 534 134,29
Annulations de mandats (g)	27 507,60	56 505,57	84 013,17
Depenses nettes (h = f - g)	524 491,85	925 629,27	1 450 121,12
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	54 952,91	99 839,09	154 792,00
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Equipements sportifs,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0



**D202104005 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Jeunesse**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	423 756,07	3 235 116,12	3 658 872,19
Titres de recette émis (b)	263 086,89	3 235 905,56	3 498 992,45
Réductions de titres (c)		339 264,26	339 264,26
Recettes nettes (d = b - c)	263 086,89	2 896 641,30	3 159 728,19
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	423 756,07	3 235 116,12	3 658 872,19
Mandats émis (f)	155 234,46	2 925 026,66	3 080 261,12
Annulations de mandats (g)		40 021,51	40 021,51
Depenses nettes (h = f - g)	155 234,46	2 885 005,15	3 040 239,61
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	107 852,43	11 636,15	119 488,58
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Jeunesse,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104006 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Restauration collective**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 087 306,21	2 413 012,66	3 500 318,87
Titres de recette émis (b)	570 808,79	2 251 160,56	2 821 969,35
Réductions de titres (c)		8 394,09	8 394,09
Recettes nettes (d = b - c)	570 808,79	2 242 766,47	2 813 575,26
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 087 306,21	2 413 012,66	3 500 318,87
Mandats émis (f)	562 234,33	2 347 592,86	2 909 827,19
Annulations de mandats (g)	7 734,32	106 352,48	114 086,80
Depenses nettes (h = f - g)	554 500,01	2 241 240,38	2 795 740,39
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	16 308,78	1 526,09	17 834,87
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Restauration collective,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104007 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Immobilier d’entreprises**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	113 184,23	153 599,88	266 784,11
Titres de recette émis (b)	71 696,45	108 432,62	180 129,07
Réductions de titres (c)		8 296,62	8 296,62
Recettes nettes (d = b - c)	71 696,45	100 136,00	171 832,45
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	113 184,23	153 599,88	266 784,11
Mandats émis (f)	73 889,78	88 505,57	162 395,35
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	73 889,78	88 505,57	162 395,35
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		11 630,43	9 437,10
(h - d) Déficit	2 193,33		

Après s’être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l’exercice 2020 et les décisions modificatives qui s’y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer.

Après s’être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Immobilier d’entreprises,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l’exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l’ordonnateur, n’appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104008 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Zones d’Activités intercommunales**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 572 473,89	2 153 857,57	4 726 331,46
Titres de recette émis (b)	1 986 061,89	2 062 436,03	4 048 497,92
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 986 061,89	2 062 436,03	4 048 497,92
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 572 473,89	2 153 857,57	4 726 331,46
Mandats émis (f)	2 144 610,07	2 062 436,03	4 207 046,10
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	2 144 610,07	2 062 436,03	4 207 046,10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	158 548,18		158 548,18

Après s’être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l’exercice 2020 et les décisions modificatives qui s’y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l’état de l’Actif, l’état du Passif, l’état des restes à recouvrer et l’état des restes à payer.

Après s’être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l’exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu’il a procédé à toutes les opérations d’ordre qu’il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l’ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l’exécution du budget de l’exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Zones d’Activités intercommunales,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l’exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l’ordonnateur, n’appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104009 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 077 916,49	1 627 995,74	2 705 912,23
Titres de recette émis (b)	277 850,53	358 786,45	636 636,98
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	277 850,53	358 786,45	636 636,98
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 077 916,49	1 627 995,74	2 705 912,23
Mandats émis (f)	307 669,26	307 669,26	615 338,52
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	307 669,26	307 669,26	615 338,52
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		51 117,19	21 298,46
(h - d) Déficit	29 818,73		

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans,  
DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104010 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe ZI de Queuille**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	288 587,07	413 868,24	702 455,31
Titres de recette émis (b)	136 448,47	136 448,47	272 896,94
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	136 448,47	136 448,47	272 896,94
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	288 587,07	413 868,24	702 455,31
Mandats émis (f)	136 448,47	136 448,47	272 896,94
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	136 448,47	136 448,47	272 896,94
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe ZI de Queuille,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104011 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe des Ancizes**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	101 022,14	42 811,93	143 834,07
Titres de recette émis (b)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	101 022,14	42 811,93	143 834,07
Mandats émis (f)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	42 806,93	42 806,93	85 613,86
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe ZI des Ancizes,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104012 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Aize ZAC 1**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 132 989,72	1 756 898,73	3 889 888,45
Titres de recette émis (b)	1 613 844,08	1 631 212,42	3 245 056,50
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	1 613 844,08	1 631 212,42	3 245 056,50
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 132 989,72	1 756 898,73	3 889 888,45
Mandats émis (f)	1 273 780,81	1 645 896,73	2 919 677,54
Annulations de mandats (g)		12 684,31	12 684,31
Depenses nettes (h = f - g)	1 273 780,81	1 633 212,42	2 906 993,23
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	340 063,27		338 063,27
(h - d) Déficit		2 000,00	

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Aize ZAC 1,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0



**D202104013 Compte de gestion 2020 – Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	54 653,00	48 767,99	103 420,99
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	54 653,00	48 767,99	103 420,99
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)			
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux,
- o DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104014      Compte de gestion 2020 – Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM**

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)		516 700,00	516 700,00
Titres de recette émis (b)		497 992,46	497 992,46
Réductions de titres (c)		1 953,79	1 953,79
Recettes nettes (d = b - c)		496 038,67	496 038,67
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)		516 700,00	516 700,00
Mandats émis (f)		744 210,39	744 210,39
Annulations de mandats (g)		248 171,72	248 171,72
Depenses nettes (h = f - g)		496 038,67	496 038,67
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte de gestion 2020 du Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères - REOM,
- DECLARE que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2020 par le Receveur visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 418 232,02	G	11 258 483,82
	Section d'investissement	B	3 472 275,45	H	4 243 820,27
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	616 297,75 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 602 097,64 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	15 492 605,11	= G+H+I+J	16 118 601,84
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 405 718,47	L	1 709 721,16
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 405 718,47	= K+L	1 709 721,16
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	10 418 232,02	= G+I+K	11 874 781,57
	Section d'investissements	= B+D+F	6 480 091,56	= H+J+L	5 953 541,43
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	16 898 323,58	= G+H+I+J+K+L	17 828 323,00

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget général de la Communauté de communes.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	140 420,27	G	142 062,11
	Section d'investissement	B	64 394,96	H	64 943,67
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	1 923,98 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	206 739,21	= G+H+I+J	207 005,78
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	386,65	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	386,65	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	140 806,92	= G+I+K	142 062,11
	Section d'investissement	= B+D+F	66 318,94	= H+J+L	64 943,67
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	207 125,86	= G+H+I+J+K+L	207 005,78

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Cinéma La Viouze.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ACTIVITES CULTURELLES - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	603 896,50	G	699 901,11
	Section d'investissement	B	121 482,95	H	130 842,43

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	47 117,43 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	772 496,88	= G+H+I+J	830 743,54	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	47 761,20	L	21 749,23
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	47 761,20	= K+L	21 749,23

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	603 896,50	= G+I+K	699 901,11
	Section d'investissement	= B+D+F	216 361,58	= H+J+L	152 591,66
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	820 258,08	= G+H+I+J+K+L	852 492,77

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Activités culturelles.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - EQUIPEMENTS SPORTIFS - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	925 629,27	G	1 025 468,36
	Section d'investissement	B	524 491,85	H	579 444,76
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	14 650,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	275 969,62 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 726 090,74	= G+H+I+J	1 619 563,17
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	37 721,25	L	180 967,05
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	37 721,25	= K+L	180 967,05
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	925 629,27	= G+H+K	1 040 118,41
	Section d'investissement	= B+D+F	838 182,72	= H+I+L	760 411,81
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 763 811,99	= G+H+I+J+K+L	1 800 530,22

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Equipements sportifs.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 885 005,15	G	2 896 641,30
	Section d'investissement	B	155 234,46	H	263 086,89
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	2 801,15 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	20 440,01 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	3 040 239,61	= G+H+I+J	3 182 969,35
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	202 663,33	L	128 816,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	202 663,33	= K+L	128 816,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 885 005,15	= G+I+K	2 899 442,45
	Section d'investissement	= B+D+F	357 897,79	= H+J+L	412 342,90
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 242 902,94	= G+H+I+J+K+L	3 311 785,35

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Jeunesse.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 241 240,38	G	2 242 766,47
	Section d'investissement	B	554 500,01	H	570 808,79
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	109 380,11 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	2 905 120,50	= G+H+I+J	2 813 575,26
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	412 166,74	L	472 993,53
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	412 166,74	= K+L	472 993,53
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 241 240,38	= G+I+K	2 242 766,47
	Section d'investissement	= B+D+F	1 076 046,86	= H+J+L	1 043 802,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 317 287,24	= G+H+I+J+K+L	3 286 568,79

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Restauration collective.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0



En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - BATI LOCATIF INDUSTRIEL - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	88 505,57	G	100 136,00
	Section d'investissement	B	73 889,78	H	71 696,45
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	11 630,43 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	41 487,78 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>174 025,78</b>	= G+H+I+J	<b>213 320,23</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	<b>100 136,00</b>	= G+I+K	<b>100 136,00</b>
	Section d'investissement	= B+D+F	<b>73 889,78</b>	= H+J+L	<b>113 184,23</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>174 025,78</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>213 320,23</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Cinéma La Viouze.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104022 Compte administratif 2020 – Budget Annexe Zones d’Activités intercommunales**

En application de l’article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l’assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZONE D ACTIVITES LA VARENNE - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	2 062 436,03	G	2 062 436,03
	Section d'investissement	B	2 144 610,07	H	1 986 061,89

+

+

<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	397 298,55 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

=

=

<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	<b>4 604 344,65</b>	= G+H+I+J	<b>4 048 497,92</b>
---------------------------------------	-----------	---------------------	-----------	---------------------

<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>

<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	<b>2 062 436,03</b>	= G+I+K	<b>2 062 436,03</b>
	Section d'investissement	= B+D+F	<b>2 541 908,62</b>	= H+J+L	<b>1 986 061,89</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>4 604 344,65</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>4 048 497,92</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l’unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Zones d’Activités intercommunales.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104023 Compte administratif 2020 – Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans**

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - PARC D ACTIVITES DES VOLCANS - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>				<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>				<b>A1</b>	
<b>EXECUTION DU BUDGET</b>					
			<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	307 669,26	G	358 786,45
	Section d'investissement	B	307 669,26	H	277 850,53
			+		
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	459 323,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	277 850,53 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
			=		
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>893 189,05</b>	= G+H+I+J	<b>1 095 960,23</b>
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	<b>307 669,26</b>	= G+I+K	<b>818 109,70</b>
	Section d'investissement	= B+D+F	<b>585 519,79</b>	= H+J+L	<b>277 850,53</b>
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>893 189,05</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>1 095 960,23</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	136 448,47	G	136 448,47
	Section d'investissement	B	136 448,47	H	136 448,47
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	24 723,15 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	15 690,13 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	272 896,94	= G+H+I+J	313 310,22
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	136 448,47	= G+I+K	161 171,62
	Section d'investissement	= B+D+F	136 448,47	= H+J+L	152 138,60
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	272 896,94	= G+H+I+J+K+L	313 310,22

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe ZI de Queuille.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRILLES SIOULE ET MORGE - ZI ANCIZES - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	42 806,93	G	42 806,93
	Section d'investissement	B	42 806,93	H	42 806,93
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	58 215,21 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>85 613,86</b>	= G+H+I+J	<b>143 829,07</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	42 806,93	= G+I+K	42 806,93
	Section d'investissement	= B+D+F	42 806,93	= H+J+L	101 022,14
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>85 613,86</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>143 829,07</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe ZI des Ancizes.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - AIZE ZAC 1 - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A	1 633 212,42	G	1 631 212,42
	Section d'investissement	B	1 273 780,81	H	1 613 844,08
		+		+	
<b>REPORTS DE L'EXERCICE N-1</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	113 834,65 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	413 245,64 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	3 320 238,87	= G+H+I+J	3 358 891,15
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)</b>	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 633 212,42	= G+H+K	1 745 047,07
	Section d'investissement	= B+D+F	1 687 026,45	= H+I+L	1 613 844,08
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	3 320 238,87	= G+H+I+J+K+L	3 358 891,15

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Aize ZAC 1.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZONE D ACTIVITES ST PARDOUX - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	0,00	G	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	10 746,38 (si excédent)
		=		=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		= A+B+C+D	<b>0,00</b>	= G+H+I+J	<b>10 746,38</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	0,00	= G+I+K	0,00
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	10 746,38
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>0,00</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>10 746,38</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104028 Compte administratif 2020 – Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM**

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, le président en exercice présente le compte administratif, mais il ne peut présider la séance de l'assemblée délibérante au cours de laquelle est examiné son compte administratif, ni participer au vote.

Aussi il convient de désigner un président de séance pour le vote du compte administratif 2020.

Est nommé Président pour le vote du compte administratif : M. Didier MANUBY

Le Président se retire au moment du vote.

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - REDEVANCE ORDURES MENAGERES - CA - 2020

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	496 038,67	G	496 038,67	G-A	0,00
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00	H-B	0,00

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=		SOLDE D'EXECUTION (1)	
TOTAL (réalisations + reports)		P=	496 038,67	Q=	496 038,67	=Q-P	0,00
		A+B+C+D		G+H+I+J			

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)							
Section d'exploitation		E	0,00	K	0,00		
Section d'investissement		F	0,00	L	0,00		
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L	0,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	496 038,67	= G+I+K	496 038,67	0,00	
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00	0,00	
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	496 038,67	= G+H+I+J+K+L	496 038,67	0,00	

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le compte administratif 2020 du Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Pour : 43

Contre : 0

Abstention : 0



<b>D202104029</b>	<b>Affectation des résultats 2020 – Budget Général de la Communauté de Communes</b>
-------------------	---

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	616 297,75 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	-1 602 097,64 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	3 472 275,45 €
Recettes investissements 2020	4 243 820,27 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	771 544,82 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-1 602 097,64 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<u>-830 552,82 €</u>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	1 405 718,47 €
Sur recettes d'investissement :	1 709 721,16 €
Solde net des restes à réaliser :	<u>304 002,69 €</u>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-830 552,82 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	304 002,69 €
Besoin de financement :	<u>-526 550,13 €</u>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	10 418 232,02 €
Recettes fonctionnement 2020	11 258 483,82 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	840 251,80 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	616 297,75 €
Solde section de fonctionnement :	<u>1 456 549,55 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>526 550,13 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>929 999,42 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<u><b>1 456 549,55 €</b></u>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :  
 Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020): -1 923,98 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	64 394,96 €
Recettes investissements 2020	64 943,67 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	548,71 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-1 923,98 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-1 375,27 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	
Sur recettes d'investissement :	
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-1 375,27 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
R Besoin de financement :	<b>-1 375,27 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	140 420,27 €
Recettes fonctionnement 2020	142 062,11 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	1 641,84 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>1 641,84 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>1 375,27 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>266,57 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>1 641,84 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104031 Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Activités culturelles****Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	-47 117,43 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	121 482,95 €
Recettes investissements 2020	130 842,43 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	9 359,48 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-47 117,43 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-37 757,95 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	47 761,20 €
Sur recettes d'investissement :	21 749,23 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>-26 011,97 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-37 757,95 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-26 011,97 €
001D/inv Besoin de financement :	<b>-63 769,92 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	603 896,50 €
Recettes fonctionnement 2020	699 901,11 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	96 004,61 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>96 004,61 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>63 769,92 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>32 234,69 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>96 004,61 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

<b>D202104032</b>	<b>Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Equipements sportifs</b>
-------------------	--

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	14 650,05 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	-275 969,62 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	524 491,85 €
Recettes investissements 2020	579 444,76 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	54 952,91 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-275 969,62 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-221 016,71 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	37 721,25 €
Sur recettes d'investissement :	180 967,05 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>143 245,80 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-221 016,71 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	143 245,80 €
001D/inv Besoin de financement :	<b>-77 770,91 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	925 629,27 €
Recettes fonctionnement 2020	1 025 468,36 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	99 839,09 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	14 650,05 €
Solde section de fonctionnement :	<b>114 489,14 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>77 770,91 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>36 718,23 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>114 489,14 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104033 Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Jeunesse****Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	2 801,15 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	20 440,01 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	155 234,46 €
Recettes investissements 2020	263 086,89 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	107 852,43 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	20 440,01 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>128 292,44 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	202 663,33 €
Sur recettes d'investissement :	128 816,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>-73 847,33 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	128 292,44 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	-73 847,33 €
001D/inv Besoin de financement :	<b>pas de besoin de financer</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	2 885 005,15 €
Recettes fonctionnement 2020	2 896 641,30 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	11 636,15 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	2 801,15 €
Solde section de fonctionnement :	<b>14 437,30 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :**

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)

**2) Affectation complémentaire en réserves :** 0,00 €

(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)

**3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :** 14 437,30 €

(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)

**Total affecté :** 14 437,30 €

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104034 Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Restauration collective****Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	-109 380,11 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	554 500,01 €
Recettes investissements 2020	570 808,79 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	16 308,78 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-109 380,11 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-93 071,33 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	412 166,74 €
Sur recettes d'investissement :	472 993,53 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>60 826,79 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-93 071,33 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	60 826,79 €
001D/inv Besoin de financement :	<b>-32 244,54 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	2 241 161,18 €
Recettes fonctionnement 2020	2 242 687,27 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	1 526,09 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>1 526,09 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>1 526,09 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en dépenses ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>1 526,09 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	-11 630,43 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	41 487,78 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	73 889,78 €
Recettes investissements 2020	71 696,45 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-2 193,33 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	41 487,78 €
R001/inv Solde section d'investissement :	<u>39 294,45 €</u>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	
Sur recettes d'investissement :	
Solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	39 294,45 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	<u>0,00 €</u>
Besoin de financement :	<b>pas de besoin de financen</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	88 505,57 €
Recettes fonctionnement 2020	100 136,00 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	11 630,43 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	-11 630,43 €
Solde section de fonctionnement :	<u>0,00 €</u>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

**1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :**

*(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)*

**2) Affectation complémentaire en réserves :** **0,00 €**

*(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)*

**3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :**

*(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)*

**Total affecté :** 0,00 €

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

<b>D202104036</b>	<b>Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Zones d'Activités intercommunales</b>
-------------------	---

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :  
 Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020): -397 298,55 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	2 144 610,07 €
Recettes investissements 2020	1 986 061,89 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires)	-158 548,18 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-397 298,55 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-555 846,73 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-555 846,73 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	<b>-555 846,73 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	2 062 436,03 €
Recettes fonctionnement 2020	2 062 436,03 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>0,00 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>0,00 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0



<b>D202104037</b>	<b>Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Parc d'Activités des Volcans</b>
-------------------	--

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	459 323,25 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	-277 850,53 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	307 669,26 €
Recettes investissements 2020	277 850,53 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-29 818,73 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-277 850,53 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-307 669,26 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-307 669,26 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	<b>-307 669,26 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	307 669,26 €
Recettes fonctionnement 2020	358 786,45 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	51 117,19 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	459 323,25 €
Solde section de fonctionnement :	<b>510 440,44 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>510 440,44 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>510 440,44 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	24 723,15 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	15 690,13 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	136 448,47 €
Recettes investissements 2020	136 448,47 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	15 690,13 €
R001/inv Solde section d'investissement :	<b>15 690,13 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	15 690,13 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	<b>pas de besoin de financen</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	136 448,47 €
Recettes fonctionnement 2020	136 448,47 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	24 723,15 €
Solde section de fonctionnement :	<b>24 723,15 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>24 723,15 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>24 723,15 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104039 Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe ZI des Ancizes****Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	58 215,21 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	42 806,93 €
Recettes investissements 2020	42 806,93 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	58 215,21 €
R001/inv Solde section d'investissement :	<b>58 215,21 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	58 215,21 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	<b>pas de besoin de financen</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	42 806,93 €
Recettes fonctionnement 2020	42 806,93 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>0,00 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>0,00 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104040 Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Aize ZAC1****Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	113 834,65 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	-413 245,64 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	1 273 780,81 €
Recettes investissements 2020	1 613 844,08 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	340 063,27 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	-413 245,64 €
D001/inv Solde section d'investissement :	<b>-73 182,37 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	-73 182,37 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	<b>-73 182,37 €</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	1 633 212,42 €
Recettes fonctionnement 2020	1 631 212,42 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	-2 000,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	113 834,65 €
Solde section de fonctionnement :	<b>111 834,65 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>111 834,65 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>111 834,65 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

**D202104041 Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe ZA de Saint-Pardoux****Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :  
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020): 10 746,38 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	0,00 €
Recettes investissements 2020	0,00 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	10 746,38 €
R001/inv Solde section d'investissement :	<b>10 746,38 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	10 746,38 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
Besoin de financement :	<b>pas de besoin de financen</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	0,00 €
Recettes fonctionnement 2020	0,00 €
Résultat de l'exercice 2020 (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>0,00 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>0,00 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

<b>D202104042</b>	<b>Affectation des résultats 2020 – Budget Annexe Redevance Ordures Ménagères REOM</b>
-------------------	--

**Pour mémoire :**

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020):	0,00 €

**Solde d'exécution de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Dépenses investissements 2020	0,00 €
Recettes investissements 2020	0,00 €
Solde d'exécution de l'exercice (recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat d'investissement antérieur reporté (ligne 001 du budget 2020) :	0,00 €
D001/inv	
Solde section d'investissement :	<b>0,00 €</b>

**Restes à réaliser au 31 décembre 2020**

Sur dépenses d'investissement :	0,00 €
Sur recettes d'investissement :	0,00 €
Solde net des restes à réaliser :	<b>0,00 €</b>

**Besoin de financement de la section d'investissement au 31 décembre 2020**

Rappel du solde d'exécution cumulé :	0,00 €
Rappel du solde net des restes à réaliser :	0,00 €
001D/inv	
Besoin de financement :	<b>pas de besoin de financen</b>

**Résultat de fonctionnement à affecter**

Dépenses fonctionnement 2020	496 038,67 €
Recettes fonctionnement 2020	496 038,67 €
Résultat de l'exercice 2020(recettes budgétaires moins dépenses budgétaires) :	0,00 €
Résultat de fonctionnement antérieur reporté (ligne 002 du budget 2020) :	0,00 €
Solde section de fonctionnement :	<b>0,00 €</b>

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

<b>1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>2) Affectation complémentaire en réserves :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette budgétaire au compte 1068 de l'exercice 2021)</i>	
<b>3) Reste disponible sur résultat de fonctionnement cumulé :</b>	<b>0,00 €</b>
<i>(à reprendre en recette ligne 002 du budget 2021)</i>	
<b>Total affecté :</b>	<b>0,00 €</b>

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	12 853 810,33	11 923 810,91
<b>O</b>			
<b>T</b>			
<b>E</b>			
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>			
<b>P</b>			
<b>O</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent)
<b>R</b>		0,00	929 999,42
<b>T</b>			
<b>S</b>			
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		12 853 810,33	12 853 810,33
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	3 574 593,16	4 101 143,29
<b>O</b>			
<b>T</b>			
<b>E</b>			
+		+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	1 405 718,47	1 709 721,16
<b>E</b>			
<b>P</b>			
<b>O</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>R</b>		830 552,82	0,00
<b>T</b>			
<b>S</b>			
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		5 810 864,45	5 810 864,45
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		18 664 674,78	18 664 674,78

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité :

- ADOPTE le Budget général 2021 de Combrailles, Sioule et Morge.

Pour : 41

Contre : 4 (M. PERRIN, M. RAYNAUD, Mme LEFOUR et Mme DESGEORGES)

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - CINEMA INTERCOMMUNAL DE LA VIOUZE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	193 909,77	193 643,20
<b>O</b>			
<b>T</b>	+	+	+
<b>E</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 266,57
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	193 909,77	193 909,77
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	92 799,04	94 174,31
<b>O</b>			
<b>T</b>	+	+	+
<b>E</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 1 375,27	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	94 174,31	94 174,31
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	288 084,08	288 084,08

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 du Cinéma La Viouze.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0



**D202104045 Adoption du Budget annexe Activités Culturelles**

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	824 681,37	792 446,68
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 32 234,69
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>824 681,37</b>	<b>824 681,37</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	144 862,85	208 632,77
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	47 761,20	21 749,23
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 37 757,95	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>230 382,00</b>	<b>230 382,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>1 055 063,37</b>	<b>1 055 063,37</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Activités culturelles.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 076 969,57	1 040 251,34
<b>O</b>			
<b>T</b>	+	+	+
<b>E</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>R</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit)	(si excédent)
<b>E</b>		0,00	36 718,23
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	1 076 969,57	1 076 969,57
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	279 870,35	357 641,26
<b>O</b>			
<b>T</b>	+	+	+
<b>E</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	37 721,25	180 967,05
<b>R</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
<b>E</b>		221 016,71	0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	538 608,31	538 608,31
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	1 615 577,88	1 615 577,88

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Equipements sportifs.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ENFANCE JEUNESSE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 224 955,60	3 210 518,30
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 14 437,30
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	3 224 955,60	3 224 955,60
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	243 606,25	189 161,14
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	202 663,33	128 816,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 128 292,44
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	446 269,58	446 269,58
<b>TOTAL</b>			
	TOTAL DU BUDGET (3)	3 671 225,18	3 671 225,18

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Jeunesse.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - RESTAURATION COLLECTIVE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	2 482 417,05	2 482 417,05
<b>O</b>	+	+	+
<b>T</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	0,00	0,00
<b>E</b>	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	2 482 417,05	2 482 417,05
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	180 300,12	212 544,66
<b>O</b>	+	+	+
<b>T</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	412 166,74	472 993,53
<b>E</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	(si solde négatif) 93 071,33	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	685 538,19	685 538,19
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	3 167 955,24	3 167 955,24

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Restauration collective.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRILLES SIOULE ET MORGE - BATI LOCATIF INDUSTRIEL - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>II</b>	
		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTES</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	139 606,47	139 606,47
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>139 606,47</b>	<b>139 606,47</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTES</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	109 745,90	70 451,45
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 39 294,45
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>109 745,90</b>	<b>109 745,90</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>249 352,37</b>	<b>249 352,37</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Immobilier d'entreprises.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZONE D ACTIVITES LA VARENNE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>			<b>A1</b>
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 134 875,07	2 134 875,07
<b>O</b>	+	+	+
<b>T</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
<b>E</b>	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>2 134 875,07</b>	<b>2 134 875,07</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 095 535,97	2 651 382,70
<b>O</b>	+	+	+
<b>T</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
<b>E</b>	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 555 846,73	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>2 651 382,70</b>	<b>2 651 382,70</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>4 786 257,77</b>	<b>4 786 257,77</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Zones d'Activités intercommunales.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>VOTES</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 491 854,99	981 414,55
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 510 440,44
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>1 491 854,99</b>	<b>1 491 854,99</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>VOTES</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	811 326,55	1 118 995,81
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 307 669,26	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>1 118 995,81</b>	<b>1 118 995,81</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>2 610 850,80</b>	<b>2 610 850,80</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Parc d'Activités des Volcans.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZI QUEUILLE - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	413 868,24	389 145,09
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 24 723,15
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	413 868,24	413 868,24

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	152 138,60	136 448,47
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 690,13
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	152 138,60	152 138,60

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	566 006,84	566 006,84

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 ZI de Queuille.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0



Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	42 806,93	42 806,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		<b>42 806,93</b>	<b>42 806,93</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	101 022,14	42 806,93
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 58 215,21
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>101 022,14</b>	<b>101 022,14</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>143 829,07</b>	<b>143 829,07</b>
----------------------------	-------------------	-------------------

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 ZI des Ancizes

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - AIZE ZAC 1 - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 301 740,21	1 189 905,56
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 111 834,65
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	1 301 740,21	1 301 740,21

INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 387 364,03	1 460 546,40
+			
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 73 182,37	(si solde positif) 0,00
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 460 546,40	1 460 546,40

TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 762 286,61	2 762 286,61

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Aize ZAC 1.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - ZONE D ACTIVITES ST PARDOUX - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	48 981,62	48 981,62
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>	<b>48 981,62</b>	<b>48 981,62</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	54 653,00	43 906,62
	+	+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 10 746,38
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>54 653,00</b>	<b>54 653,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>103 634,62</b>	<b>103 634,62</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 ZA de Saint-Pardoux.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

Le président présente au conseil communautaire la section de fonctionnement et d'investissement du budget 2021 qui s'équilibre de la manière suivante :

COMBRAILLES SIOULE ET MORGE - REDEVANCE ORDURES MENAGERES - BP - 2021

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>		<b>A1</b>	
<b>EXPLOITATION</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	516 200,00	516 200,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>516 200,00</b>	<b>516 200,00</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V O T E</b>	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00	0,00
+		+	+
<b>R E P O R T S</b>	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
	<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>516 200,00</b>	<b>516 200,00</b>

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ADOPTE le Budget annexe 2021 Redevance Ordures Ménagères REOM.

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

## **D202104057      Vote des taux de fiscalité 2021**

Il est proposé les taux de fiscalité 2021 comme suit :

- CFE : 25,69%
- FNB : 18,80 %
- FB : 6.53 %
- TEOM – SBA : 10.88 %

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité :

- DECIDE de fixer les taux 2021 comme suit :
  - CFE : 25,69%
  - FNB : 18,80 %
  - FB : 6.53 %
  - TEOM – SBA : 10.88 %

*Pour : 41*

*Contre : 4 (M. PERRIN, M. RAYNAUD, Mme LEFOUR et Mme DESGEORGES)*

*Abstention : 0*

## **D202104058      Vote taxe GEMAPI**

Le produit de la taxe GEMAPI 2021 doit être fixé par délibération avant le 15 avril 2021 conformément à l'article 1530 bis du Code Général des Impôts et à l'article 164 de la loi de finances pour 2019 ayant modifié le calendrier d'adoption du produit de la taxe GEMAPI.

Le produit de taxe GEMAPI doit être voté chaque année si tel est le choix de la collectivité.

La communauté se contente de voter son produit et l'administration fiscale détermine la variation de taux en tenant compte de l'ensemble des produits fiscaux générés par la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti et la cotisation foncière des entreprises.

Le produit de la taxe Gémapi est exclusivement affecté aux dépenses de la compétence GEMAPI

La taxe GEMAPI est affectée aux dépenses relatives à la compétence GEMAPI, dont les contours sont précisés à l'article L.211-7 du Code de l'environnement.

Si la loi n'impose pas la création d'un budget annexe, en revanche, la tenue d'une comptabilité analytique apparaît nécessaire afin de différencier les charges et recettes découlant de la compétence de celles " hors GEMAPI ".

En effet, il appartient à la communauté de voter un produit et non une taxe : ce dernier doit donc être motivé par :

- Couverture des charges actuelles et futures liées à la compétence, aussi bien en fonctionnement qu'en investissement ;
- Couverture des cotisations des syndicats s'ils exercent la compétence en lieu et place de la communauté.

En 2018, 2019 et 2020, la taxe Gemapi a permis d'engager plusieurs études préalables (groupement de commande avec RLV pour l'étude de la mise en place de la compétence, diagnostic agricole du contrat territorial Morge et Buron, diagnostic de la Morge amont, de ses affluents et des affluents directs de l'Allier...).

Pour 2021, il est proposé d'inscrire au budget les actions du programme 2021 du Contrat Territorial Morge-Buron-Merlaude adopté en conseil communautaire le 25 février 2021, le financement de l'animation Gémapi mutualisée sur le secteur Sioule, ainsi que des travaux sur berges et travaux

d'urgence hors Contrat territorial, pour un montant total estimé à 115 638,17 € TTC. Compte tenu des subventions attendues, le besoin de financement se monte à 82 427,47 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE DE MAINTENIR la taxe Gémapi,
- DECIDE D'ARRÊTER le produit 2021 de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 82 427,47 € pour 2021 (soit 4,12 €/habitant).

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

## **D202104059 Cotisations et adhésions diverses**

Afin de pouvoir verser les cotisations et subventions qui sont prévues au budget primitif 2021, il est nécessaire de délibérer de manière formelle.

✓ Budget général :

<b>6281 Concours divers (cotisations)</b>	<b>MONTANT MAX</b>
SIET BRAYAUDS ET COMBRAILLES	6 800,00 €
SIEG	100,00 €
MISSION LOCALE DE RIOM LIMAGNE ET COMBRAILLES	25 065,00 €
MACEO	1 000,00 €
INITIATIVE RIOM COMBRAILLES	4 300,00 €
AUVERGNE ACTIVE	1 000,00 €
ASSOCIATION REGIONALE AUVERGNE DE L'USH	250,00 €
AMF 63 PART DEPARTEMENTALE	791,34 €
AMF 63 PART NATIONALE	1 165,00 €
AGSGV63	1 500,00 €
ADUHME	24 101,00 €
ADCF	2 100,00 €
CAUE	1 900,00 €
REVUE ENTREPRENDRE	20,00 €
FREDON	1 000,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	600,00 €
RESEAU AIDE SPECIALISE ELEVES EN DIFFICULTE (RIOM COMBRAILLES)	1 600,00 €
RESEAU AIDE SPECIALISE ELEVES EN DIFFICULTE (RIOM LIMAGNE)	300,00 €

<b>655481 : Cotisations aux organismes de regroupement</b>	<b>Montant max</b>
SMADC Contribution Générale	67 067,00 €
Office de Tourisme Intercommunautaire	92 166,03 €
Fonds de Mutualisation A89	54 477,28 €
SIEG Eclairage publique	4 800,00 €
Cotisation informatique SMAD	11 370,17 €
Réseau foncier agricole	1 357,00 €
Cotisation SPEEH	9 500,00 €

✓ Budget annexe « jeunesse » :

	MONTANT MAX
FRANCAS – ADHESION	900,00 €
ECOLE DES SCIENCES - SUBVENTION	2 000,00 €

✓ Budget annexe « équipements sportifs » :

	MONTANT MAX
ANDES – ADHESION 2021	1 400,00 €

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le versement des cotisations ou subventions 2021 selon la liste présentée ci-dessus et dans la limite des montants maximum mentionnés,
- AUTORISE M. le Président à procéder au mandatement des sommes correspondantes.

*Pour : 45*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

#### **D202104060 Admission en non-valeur : budget annexe immobilier locatif**

Le comptable public de la communauté de communes sollicite l'assemblée pour admettre en non-valeur une créance qu'elle ne peut recouvrer auprès de la société ASCONIT, compte tenu de la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de Grande Instance de Metz en date du 10 janvier 2018, et du certificat d'irrecouvrabilité fourni par le liquidateur judiciaire Etude NNL à Metz en date du 8 mars 2021.

Suite aux opérations de liquidation, la communauté de communes a finalement récupéré la somme de

31 800 € sur les loyers non versés. Il reste néanmoins une somme à recouvrer de 52 972,22 €.

Sur le budget Immobilier Locatif, numéroté 423 au Trésor Public, le montant à admettre en non-valeur pour l'exercice 2021 est de 52 972,22 € et porte sur une créance pour loyers impayés de 2016, 2017, et 2019 par la société SAS ASCONIT.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à la majorité :

- DECIDE DE DONNER une suite favorable à la demande du comptable public,
- ACCEPTE d'admettre en non-valeur la somme de 52 972,22 €,
- PRECISE que les crédits seront inscrits aux articles 6542 du Budget Immobilier Locatif pour l'exercice 2021.

*Pour : 44*

*Contre : 1 (M. SCHIETTEKATTE)*

*Abstention : 0*

**D202104061 Garantie d'emprunt – Logements sociaux – contrat de prêt n°115959 de la Banque des Territoires pour les garanties d'emprunt des logements sociaux – Réhabilitation de 36 logements sociaux à COMBRONDE**

Dans le cadre de sa compétence habitat, la communauté de communes est appelée à apporter sa garantie dans le cadre d'emprunts réalisés par les opérateurs sociaux.

Rappelons que concernant la compétence « politique du logement et du cadre de vie : la communauté de communes est compétente pour :

- Elaboration, mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat
- Aides en faveur de la lutte contre la précarité énergétique et l'autonomie/maintien à domicile, dans le cadre des conventions signées avec les partenaires institutionnels
- Participation aux garanties d'emprunt à hauteur de 50% pour les projets de création de 25 logements sociaux formant un ensemble immobilier contigu.
- Participation à la réalisation de schéma (études, coordination des demandes auprès des bailleurs,...) visant à démontrer le besoin en logements adaptés aux personnes âgées ou dépendantes.
- Aménagement de bourg : travaux d'aménagement et d'entretien sur les voies communales à caractère de places publiques.

Par délibération en date du 10 septembre 2020, le conseil communautaire avait déjà accordé sa garantie d'emprunt à hauteur de 50% pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 116 457,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 107222 constitué de 1 Ligne(s) du Prêt.

Or le numéro de contrat de prêt était erroné et il convient d'annuler la délibération et de la reprendre en modifiant uniquement le numéro du contrat de prêt. En effet le contrat de prêt fourni à cette époque était erroné car il ne reprenait pas les quotités exactes de répartition des garanties de remboursement entre la communauté de communes et la commune concernée à savoir Combronde.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- DECIDE D'ACCORDER sa garantie à hauteur de 50,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 116 457,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 115959 constitué de 1 Ligne(s) du Prêt.
- PRECISE que ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.
- PRECISE que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.
- PRECISE que sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.
- S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

*Pour : 45*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*



**D202104062 Contrat de Relance Transition Ecologique : accord de préfiguration**

Par la Circulaire du 20 novembre 2020, le Premier Ministre a informé les Préfets de la mise en œuvre de ces nouveaux contrats de 6 ans dont l'ambition est de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

Le CRTE a vocation à :

- intégrer les programmes d'appui aux territoires (Action cœur de ville, « Petites villes de demain », France services, France Très Haut Débit, France mobilités),
- reprendre les actions prévues dans les plans climat air-énergie territoriaux (PCAET)
- valoriser, le cas échéant, d'autres programmes et projets (Territoires d'industrie, opérations de revitalisation des territoires, etc.).

L'objectif est de finaliser une première version de ce contrat à l'horizon du 30 juin 2021, qui pourra évoluer et s'enrichir par la suite, afin de bénéficier rapidement des effets de la relance.

Afin de marquer un premier point d'étape de l'engagement des EPCI, le ministère de la cohésion des territoires souhaite la signature d'un accord de préfiguration qui permettra d'entériner les principales orientations du CRTE de la communauté de communes et les premiers projets pouvant être financés dans ce cadre.

Les orientations qui figureront dans cet accord de préfiguration sont celle du projet de territoire, à savoir :

- Développer une politique volontariste de développement économique
- Conforter les services à la population
- Concrétiser l'engagement intercommunal dans la transition écologique
- Permettre une coopération et une solidarité renforcée entre communes et EPCI mais aussi entre communes

Cet accord devra être signé avant le 30 avril 2021.

Cet accord prévoit également, sans attendre la finalisation du CRTE, de lister les projets pouvant être financés dans le cadre du plan de relance avec les crédits DSIL au titre de l'année 2021.

Pour mémoire, la communauté de communes a fait le choix de proposer les projets suivants :

<b>Projet</b>	<b>Montant dépense</b>	<b>Subvention DSIL sollicitée</b>
Aménagement du bourg de la commune de Pouzol	397 380,85 € HT	18 956,00 €
Reconstruction – extension de capacité de l'EHPAD intercommunal situé sur la commune des Ancizes-Comps	5 133 388,00 € HT	500 000,00 €
Étude pour la mise en place de garde-corps sur le Viaduc des Fades, en lien avec l'activité de vélorail :	35 000,00 € HT	17 500,00 €
Mise en place de luminaires multifonctionnels LED haute performance et désinfectants à base d'UV-C sur divers sites intercommunautaire	25 000,00 € HT	12 500,00 €
Projet photovoltaïque sur le site de La Passerelle	44 295,00 €	13 288,50 €
Rénovation énergétique du cinéma intercommunal « La Viouze»	28 921,00€ HT	5 784,20 €

Réalisation de la signalétique du Gour de Tazenat	35 000,00€ HT	7 000,00 €
Aménagement du bourg des Ancizes-Comps sur le carrefour au sortir du futur EHPAD	313 000,00 € HT	62 600,00 €

Ces projets ont déjà fait l'objet de délibération au sein du conseil communautaire pour autoriser le Président à déposer les dossiers de demande de subventions.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer l'accord de préfiguration

*Pour : 45*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

### **D202104063 Appels à projets : Candidature " Site Industriels clés en mains"**

Le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance lance à nouveau un appel à propositions visant à identifier des « sites industriels clés en main », propices à l'installation, dans des délais fiables et maîtrisés, de nouvelles activités industrielles.

Cet appel s'inscrit dans le cadre de la feuille de route du Gouvernement pour l'accélération des implantations industrielles et du programme Territoires d'industrie.

#### ✓ **Qu'est-ce qu'un site industriel clé en main ?**

- Un site propice à l'implantation d'activités industrielles : d'une taille minimale d'1 ha, pouvant recevoir des activités industrielles (dont activités de R&D associées) ou logistiques relevant, sauf exception, de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).
- Des terrains nus et bâtis immédiatement disponibles : les zones sélectionnées proposent une disponibilité immédiate à la vente ou à la location. Les travaux d'aménagement (viabilisation, accès, réseaux, etc.), et le cas échéant de dépollution, ont été réalisés.
- Des procédures et études (urbanisme, archéologie préventive, environnement) anticipées afin de permettre l'instruction des autorisations nécessaires à l'implantation d'une nouvelle usine dans des délais fiables et maîtrisés.
- Un environnement territorial attractif : les sites industriels clés en main s'inscrivent dans un environnement attractif en termes d'accessibilité, de réseaux, de services et d'écosystème territorial.
- Les sites clés en main pourront également concerner des friches nues ou bâties, destinées à être requalifiées en sites d'accueil d'activités économiques.

Un dossier de candidature en ligne a été complété et déposé par les services. Ce document contient 128 questions réparties en 5 rubriques :

- Renseignements administratifs et identification du site proposé (localisation et description du site, surfaces disponibles, maîtrise foncière).
- Anticipation des procédures et études administratives (urbanisme, archéologie préventive, procédure et études environnementales, coordination avec les services de l'état)
- Projet concernant une friche nue ou bâtie, destinée à être requalifiée en site d'accueil d'activités économiques (nature de la friche, maîtrise foncière, projet économique).
- Offre de services globale du site – mise en avant de l'attractivité territoriale (stratégie globale d'attractivité, accessibilité et aménagements, réseaux disponibles, mutualisation d'intrants et

services industriels, écosystème du site et de son territoire, destination du site, services proposés aux entreprises et aux salariés, démarches environnementales, accompagnement des prospects).

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à déposer une candidature dans le cadre l'appel à projets « site industriel clé en main)

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

## VOIRIE

### **D202104064 Programme voirie et aménagement de bourg 2021 : signature marchés de travaux**

La Communauté de Communes a lancé, le 03/03/2021, un avis d'appel public à concurrence concernant le programme voirie et aménagement de bourg pour l'exercice 2021.

Ce marché est passé selon la procédure adaptée.

Le marché est divisé en 15 lots :

Lot	Désignation
1	CHARBONNIERES LES VIEILLES
2	CHATEAUNEUF LES BAINS
3	COMBRONDE
4	LES ANCIZES-COMPS
5	LISSEUIL
6	LOUBEYRAT
7	MANZAT
8	PROMPSAT
9	SAINT ANGEL
10	SAINT GAL SUR SIOULE
11	SAINT GEORGES DE MONS
12	SAINT PARDOUX
13	SAINT QUINTIN SUR SIOULE
14	SAINT REMY DE BLOT
15	VITRAC

Le montant prévisionnel du marché s'élève à : 776 500 HT.

Concernant les délibérations spécifiques autorisant à passer un marché, la délibération, autorisant l'exécutif à signer le marché, peut être prise à deux moments :

- soit en amont, avant la fin de la procédure de passation (avant la publication de l'avis de publicité ou avant l'achèvement de la procédure) : la délibération précise obligatoirement et , au minimum, la définition de l'étendue du besoin à satisfaire, le montant prévisionnel du marché à passer et autorise expressément la signature des marchés à venir.

L'autorisation à signer un marché accordé à l'exécutif vaut pour tous les lots quelle que soit la procédure mise en œuvre y compris pour les lots passés selon une procédure négociée après un appel d'offres infructueux, en fonction de la valeur estimée du besoin,

Les marchés seront attribués en fonction des propositions de la Commission d'Appel d'Offres.

En cas de dépassement de l'enveloppe financière prévisionnelle à l'issue de la procédure, une nouvelle délibération approuvant le montant final du marché s'impose afin d'assurer la sécurité juridique du contrat.

- soit à l'issue de la procédure : la délibération précise l'objet, l'identité de l'attributaire, le montant exact du marché (lot par lot) et autorise expressément sa signature.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 02 avril 2021 pour ouvrir les offres et se réunira à nouveau fin avril pour proposer de retenir les entreprises attributaires pour chaque lot.

Cependant, compte-tenu de la date du prochain conseil communautaire, fin mai, et afin de ne pas prendre de retard dans la programmation des chantiers, il est proposé d'autoriser le Président à signer et notifier les marchés de travaux, comme la réglementation le lui autoriser, dans les limites exprimées ci-dessus.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- o AUTORISE le Président à signer les marchés à intervenir dans les limites des conditions précisées ci-dessus

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0

<b>D202104065</b>	<b>Demande de participation du Département pour le projet « Aménagement de la RD62 et création d'un carrefour giratoire » en lien avec le projet de construction du nouvel EHPAD intercommunal</b>
-------------------	--

La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge a un projet de construction d'un nouvel EHPAD sur la commune des Ancizes-Comps.

Ce projet nécessite l'aménagement d'une nouvelle voie d'accès à l'EHPAD. Cet aménagement rend le carrefour Route des Fades/Rue de la Brousse plus fréquenté et dangereux.

L'aménagement du bourg à cet endroit est donc nécessaire en vue de la mise en place du nouvel EHPAD.

L'aménagement du bourg des Ancizes-Comps au niveau du carrefour Route des Fades/Rue de la Brousse consiste en l'aménagement de la nouvelle voie d'accès au futur EHPAD, la création d'un giratoire venant sécuriser le carrefour et la mise en place d'une contre-allée.

Les travaux ayant lieu pour partie sur la RD62, la communauté de communes, compétente en matière de voirie, demande la participation du Département au titre des aménagements de RD en traverse.

Le plan de financement du projet est le suivant :

Dépenses		Recettes				
Nature des dépenses	Montant H.T.	Partenaires financiers	Dépense subventionnable	Taux	Montant	taux réel
Travaux	297 000,00 €	État - Plan de Relance	222 089,93 €	28,19%	62 600,00 €	19,56%
MOE	21 284,00 €	État - DETR 2021	313 000,00 €	30,00%	93 900,00 €	29,34%

Frais divers et imprévus	1 716,00 €	RD- Département		89 962,57 €	28,11%
		Autofinancement CC		73 537,43 €	22,98%
<b>Total dépenses</b>	<b>320 000 €</b>	<b>Total recettes</b>		<b>320 000 €</b>	<b>100,00%</b>

La participation du Conseil Départemental est estimée à 89 962,57 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE le projet et son plan de financement,
- AUTORISE M. le président à déposer le dossier technique pour la demande de participation du Conseil Départemental dans le cadre des aménagements de RD en traverse.

*Pour : 45*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

## SERVICES FONCTIONNELS

### D202104066 Pacte de gouvernance : approbation définitive suite à avis des communes

En vertu de l'article L.5211-11-2 du code général des collectivités territoriales, après chaque renouvellement général des conseils municipaux, il incombe au Président de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre d'inscrire à l'ordre du jour de l'organe délibérant un débat et une délibération sur le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'établissement public.

Le conseil communautaire du 12 novembre 2020 a approuvé le principe d'élaboration d'un pacte de gouvernance.

Un groupe de travail ad hoc a été constitué pour travailler sur un avant-projet, qui a ensuite été présenté à la conférence des maires du 30 novembre 2020 qui a apporté plusieurs amendements.

Lors du conseil communautaire du 10 décembre 2020, l'avant-projet du pacte de gouvernance a été approuvé.

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Mieux impliquer les conseillers/conseillères municipaux dans la vie intercommunale et permettre une réappropriation de l'EPCI par les communes
- Inventer une nouvelle forme d'échanges communes - EPCI
- Mieux expliquer et faire partager les choix intercommunaux
- Le pacte de gouvernance est l'occasion de réaffirmer des valeurs communes qui doivent guider l'action intercommunale :
  - la solidarité, la proximité et l'équité entre les communes, afin d'éviter un repli sur soi des communes
  - le respect et la transparence : ces valeurs doivent s'exprimer au sein de toutes les instances de dialogue
  - la recherche permanente du consensus
  - La concertation avec les communes

Le pacte de gouvernance précise les modalités de fonctionnement du conseil communautaire, du bureau, des commissions thématiques, de la conférence des maires. Il contient un paragraphe sur les liens entre le Centre Intercommunal d'Action Sociale et le conseil communautaire. Le pacte de gouvernance prévoit également la création d'une conférence du territoire et d'une convention des conseillers municipaux. Il rappelle les objectifs de réunions entre la Direction Générale de la communauté de communes et les secrétariats de communes. Enfin le pacte de gouvernance liste les outils mis en place pour mieux informer les conseillers communautaires et municipaux.

En vertu de l'article L5211-11-2 du CGCT, le projet de pacte de gouvernance a été soumis pour avis des conseils municipaux. 27 communes ont délibéré ce sujet et ont émis un avis FAVORABLE.

Deux communes ont fait part de remarques et observations :

Le conseil municipal de SAINT-HILAIRE-LA-CROIX propose que soit ajouté la possibilité de désigner des « conseillers délégués ».

Le conseil municipal PROMPSAT a indiqué que les différentes déclinaisons du pacte de gouvernance ont été appréciées par le conseil municipal et que les actions envisagées sur la concertation des représentants des communes sont importantes et la recherche de collaboration est essentielle. Néanmoins le conseil municipal constate un nombre trop important de réunions, des disparités géographiques, économiques, touristiques et culturels entre communes sur le périmètre intercommunal, constate également une faible connaissance des élus entre eux, et craint une abondance d'informations au risque de ne pas retenir l'essentiel.

Concernant les conseillers délégués, il est proposé de rajouter un alinéa à l'article 4 qui précise que « La loi offre la possibilité de désigner des conseillers délégués. Les conseillers communautaires délégués sont les membres du bureau autre que le président et les vice-présidents (CGCT, art. L. 5211-10) qui bénéficient d'une délégation de fonction dès lors que tous les vice-présidents en ont déjà une (CGCT, art. L. 5211-9) ».

Suite aux avis formulés par les communes.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- APPROUVE définitivement le pacte de gouvernance, avec l'ajout ci-dessus présenté.

*Pour : 45*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

## **D202104067      Autorisation à signer les contrats unique d'insertion**

Afin de contribuer à la politique d'insertion et pour renforcer l'équipe des services techniques, le conseil communautaire de mars avait approuvé la mise en place de deux **contrats uniques d'insertion** (Parcours Emploi Compétence), à compter du 15 mars 2021, pour une quotité hebdomadaire de 20 à 26h subventionnable, pour une durée de 6 à 9 mois, renouvelable dans la limite de 18 mois, avec :

- un premier contrat d'agent technique pour l'entretien des espaces verts,

- un second contrat d'agent polyvalent, espaces-verts-maintenance des bâtiments, également

Dans le cadre du recrutement d'un agent en charge du nettoyage et de l'entretien des locaux situés au Château des Capponi, à Combronde, la candidate retenue est également éligible à l'établissement d'un contrat aidé.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- AUTORISE le Président à signer le troisième CUI-PEC, en CDD de 9 mois, pour 20/35ème, avec une prise en charge à hauteur de 65%, à compter du 6 avril 2021.

*Pour : 45*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

## QUESTIONS DIVERSES

Le Président informe le conseil communautaire qu'un audit technique a été effectué ce jour sur la zone d'activité de QUEUILLE concernant un problème d'écoulement des eaux et permettant également de faire un point avec les concessionnaires de réseaux d'eau.

Il est prévu de se renseigner si la Communauté de Communes à un contrat d'assainissement avec le syndicat SIOULE et MORGE.

M. Guillaume CRISPYN demande le nombre de communes ayant changé de position sur les rythmes scolaires.

Mme Catherine BISCARAT, Vice-présidente indique qu'à ce jour trois écoles sont passées à 4 jours en incluant des RPI il y a cinq communes qui ont opté pour 4 jours, et ce suivant une réponse donnée avant le 12 mars 2021.

La séance est levée à 22H00.

## Liste des délibérations du Jeudi 8 avril 2021

<b>FINANCES</b> .....	<b>5</b>
D202104001	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES..... 5
D202104002	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE ..... 6
D202104003	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES..... 7
D202104004	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS ..... 8
D202104005	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE JEUNESSE..... 9
D202104006	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE ..... 10
D202104007	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D’ENTREPRISES..... 11
D202104008	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES..... 12
D202104009	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS ..... 13
D202104010	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE..... 14
D202104011	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE DES ANCIZES..... 15
D202102012	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE AIZE ZAC 1 ..... 16
D202104013	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX ..... 17
D202104014	COMPTE DE GESTION 2020 – BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM ..... 18
D202104015	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET GENERAL ..... 19
D202104016	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE..... 20
D202104017	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES ..... 21
D202104018	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS..... 22
D202104019	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE JEUNESSE ..... 23
D202104020	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE..... 24
D202104021	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE..... 25
D202104022	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES..... 26
D202104023	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS ..... 27
D202104024	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE ..... 28
D202104025	COLLECTIVE COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES..... 29
D202104026	ZAC 1 COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE AIZE ZAC 1 ..... 30
D202104027	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX ..... 31
D202104028	COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM ..... 32
D202104029	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET GENERAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES..... 33
D202104030	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE ..... 34
D202104031	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES..... 35
D202104032	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS ..... 36
D202104033	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE JEUNESSE..... 37
D202104034	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE..... 38
D202104035	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D’ENTREPRISES ..... 39
D202104036	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES..... 40
D202104037	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS ..... 41
D202104038	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE ..... 42
D202104039	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES ..... 43
D202104040	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE AIZE ZAC1 ..... 44
D202104041	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX..... 45
D202104042	AFFECTATION DES RESULTATS 2020 – BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM ..... 46
D202104043	ADOPTION DU BUDGET GENERAL 2021 ..... 47
D202104044	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE CINEMA LA VIOUZE ..... 48
D202104045	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ACTIVITES CULTURELLES ..... 49
D202104046	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE EQUIPEMENTS SPORTIFS ..... 50
D202104047	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE JEUNESSE..... 51
D202104048	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE RESTAURATION COLLECTIVE..... 52
D202104049	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE IMMOBILIER D’ENTREPRISES ..... 53
D202104050	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZONES D’ACTIVITES INTERCOMMUNALES ..... 54
D202102051	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE PARC D’ACTIVITES DES VOLCANS ..... 55



D202104052	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZI DE QUEUILLE .....	56
D202104053	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZI DES ANCIZES .....	57
D202104054	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE AIZE ZAC 1 .....	58
D202104055	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE ZA DE SAINT-PARDOUX.....	59
D202104056	ADOPTION DU BUDGET ANNEXE REDEVANCE ORDURES MENAGERES REOM .....	60
D202104057	VOTE DES TAUX DE FISCALITE 2021.....	61
D202104058	VOTE TAXE GEMAPI .....	61
D202104059	COTISATIONS ET ADHESIONS DIVERSES .....	62
D202104060	ADMISSION EN NON-VALEUR : BUDGET ANNEXE IMMOBILIER LOCATIF .....	63
<b>URBANISME ET HABITAT .....</b>		<b>64</b>
D202104061	GARANTIE D'EMPRUNT – LOGEMENTS SOCIAUX – CONTRAT DE PRET N°115959 DE LA BANQUE DES TERRITOIRES POUR LES GARANTIES D'EMPRUNT DES LOGEMENTS SOCIAUX – REHABILITATION DE 36 LOGEMENTS SOCIAUX A COMBRONDE	64
<b>AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT .....</b>		<b>65</b>
D202104062	CONTRAT DE RELANCE TRANSITION ECOLOGIQUE : ACCORD DE PREFIGURATION.....	65
D202104063	APPELS A PROJETS : CANDIDATURE " SITE INDUSTRIELS CLES EN MAINS" .....	66
<b>VOIRIE.....</b>		<b>67</b>
D202104064	PROGRAMME VOIRIE ET AMENAGEMENT DE BOURG 2021 : SIGNATURE MARCHES DE TRAVAUX .....	67
D202104065	DEMANDE DE PARTICIPATION DU DEPARTEMENT POUR LE PROJET « AMENAGEMENT DE LA RD62 ET CREATION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE » EN LIEN AVEC LE PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEL EHPAD INTERCOMMUNAL.....	68
D202104066	PACTE DE GOUVERNANCE : APPROBATION DEFINITIVE SUITE A AVIS DES COMMUNES .....	69
D202104067	AUTORISATION A SIGNER LES CONTRATS UNIQUE D'INSERTION.....	70

**Signatures des membres présents au conseil communautaire du**  
**Jeudi 8 avril 2021**

Le Président,  
M. GUILLOT Sébastien

La Secrétaire de séance,  
Mme DOSTREVIE Corinne

Les membres du conseil communautaire :

ANTUNES Fernand Les Ancizes-Comps <b>Procuration à M. Didier MANUBY</b>	BALY Franck Saint-Georges-de-Mons	BARE Michaël Charbonnières-les-Vieilles	BISCARAT Catherine Pouzol
BLANC Sébastien Loubeyrat	BONNET Grégory Montcel <b>Procuration à M. Sébastien GUILLOT</b>	BOULEAU Bernard Blot-l'Église	CANUTO Stéphane Queuille
CAUDRELIER-PEYNET Valérie Loubeyrat	CHAMPOUX Nathalie Charbonnières-les-Vieilles	CHARBONNEL Pascal Teilhède	COUCHARD Olivier Manzat
CRISPYN Guillaume Champs	DA SILVA José Manzat	DA SILVA Sidonio Saint-Angel	DESGEORGES Céline Saint-Georges-de-Mons
DOSTREVIE Corinne Manzat	ESPAGNOL Alain Combronde	FABRE Jean Louis Davayat	FRADIER Alain Yssac-la-Tourette
GALTIER Jean-Michel Beauregard-Vendon	GARRACHON Annie Les Ancizes-Comps	GAY Laetitia Beauregard-Vendon	GENDRE Martial Lisseuil <b>Procuration à M. François ROGUET</b>

GEORGES Denis Beauregard-Vendon	GRIVOTTE Jean-Michel Combronde	LANGUILLE André Jozerand	LEFOUR Maryse Saint-Georges-de-Mons
LESCURE Bernard Marcillat	MANUBY Didier Les Ancizes-Comps	MARTIN Roland Prompsat	MEGE Isabelle Les Ancizes-Comps
MUSELIER Jean-Pierre Saint-Myon	PERRET Delphine Combronde <b>Procuration à M. Jean- Paul POUZADOUX</b>	PERRIN Julien Saint-Georges-de-Mons	PIEUCHOT-MONNET Chantal Saint-Pardoux
PORTEFAIX Christian Loubeyrat <b>Absent</b>	POUZADOUX Jean-Paul Combronde	RAFFIER Christian Saint-Quintin-Sur-Sioule	RAYNAUD Dominique Saint-Georges-de-Mons
ROGUET François Saint-Rémy-de-Blot	ROUGIER Laetitia Châteauneuf-Les-Bains	SCHIETTEKATTE Charles Saint-Gal-sur-Sioule	SOULIER Gérard Vitrac
VENEAULT Gérard Saint-Hilaire-La-Croix	VIALANEIX Michèle Combronde <b>Absente</b>		